



Partenariat public-privé pour le sang de cordon

Vingt maternités supplémentaires

C'est en présence d'Emmanuelle Prada-Bordenave, directrice de l'Agence de la biomédecine, et de Claude Huriet, que les présidents de la Fondation générale de santé, Antonino Ligresti, et de l'Établissement français du sang (EFS), Jacques Hardy, ont signé hier un accord de partenariat qui vise à doubler d'ici à 2010 le nombre de maternités qui prélèvent le sang de cordon. Une solution à la pénurie de greffons, comme l'explique au « Quotidien » le Pr Gregory Katz, directeur de la Fondation.

LE QUOTIDIEN - En quoi consiste le partenariat que vient de signer la Fondation générale de santé et l'Établissement français du sang ?

Pr GREGORY KATZ - Il s'agit d'un partenariat public-privé qui a pour but d'offrir une solution simple à un problème complexe. Les capacités d'organisation et de réactivité du secteur privé seront au service de l'expertise d'un établissement public d'excellence dans le domaine. L'objectif est de doubler le nombre de maternités qui prélèvent le sang de cordon en France d'ici à 2010. Pour cela, la Fondation met à disposition toutes les maternités du réseau Générale de santé. Il en existe 20, avec 33 000 naissances chaque année, grâce auxquelles nous pourrions prélever, former, informer et offrir des greffons pour la recherche.

C'est une solution à la pénurie de sang de cordon ?

Nous pensons que le vrai débat ne porte pas sur les banques mais sur les prélèvements. Le retard de la France ne vient pas d'une pénurie de banques : elles existent mais sont vides aux deux tiers. Elle vient plutôt d'une pénurie de prélèvements et donc de maternités qui n'arrivent pas à remplir les banques. L'objectif de 50 000 unités stockées annoncé par la sénatrice-

Marie-Thérèse Hermange* correspond au ratio de 9 greffons pour 10 000 habitants, tel qu'il est relevé au Japon, aux États-Unis, en Espagne, en Italie. Aujourd'hui, 7 000 unités sont stockées et seulement 8 maternités font des prélèvements sur l'ensemble du territoire. La France est donc très en retard et n'est pas organisée. Nous souhaitons apporter le chaînon manquant et c'est en cela que le sujet est nouveau.

Combien de prélèvements allez-vous réaliser et selon quelles modalités ?

Environ 3 000 à 4 000 chaque année. Le but est de faire en sorte qu'à l'arrivée il y ait un greffon compatible par patient, y compris pour les minorités ethniques. Les Français d'origine africaine, asiatique ou maghrébine sont sous-représentés parmi les donneurs. Nous souhaitons non seulement améliorer le maillage territorial en maternités mais en plus cibler des populations sous-représentées pour qu'il y ait un égal accès aux soins pour tous.

Nous sommes dans une logique solidaire et très éthique, selon un modèle allogénique. Les greffons sont stockés dans un pot commun et distribués selon les besoins à tout le monde. Il n'y aura aucun prélèvement intrafamilial, aucun don dirigé et le don est anonyme et gratuit.

Vous avez également parlé de formation. De quoi s'agit-il ?

Nous allons assurer la formation des équipes médicales depuis le consentement éclairé des donneuses et le geste de collecte proprement dit jusqu'au stockage et la transplantation. Nous voulons être très rigoureux sur les règles de bonnes pratiques. Cela concernera les sages-femmes, les infirmières et les obstétriciens. La fondation financera les équipements et la formation de près de 500 personnes.

L'information, elle concernera le grand public ?

Nous nous chargeons également de la promotion du don auprès du grand public à travers des affiches, des brochures d'information, des films, des vidéos, un site Internet.

DE 3 000 À 4 000 PRÉLÈVEMENTS PRÉVUS

Les donneuses auront une information spécifique de manière à pouvoir donner un consentement libre et éclairé en sachant que le don va bénéficier à tout le monde.

Parlez-nous de l'activité recherche ?

Nous ne ferons pas nous-mêmes de la recherche. Sur 100 unités prélevées, les trois quarts sont jetés à la poubelle et incinérées comme des déchets hospitaliers. Plutôt que de les incinérer, nous souhaiterions offrir gracieusement les unités non validées à des chercheurs qui souhaitent faire avancer la science dans le domaine des cellules souches.

Quand auront lieu les premiers prélèvements ?

La première maternité va ouvrir début 2009, avec une formation des équipes médicales avant Noël. La phase pilote se déroulera à la maternité de l'hôpital privé d'Antony. Les maternités de la Générale de santé couvrent l'ensemble du territoire, mais d'autres maternités pourront nous rejoindre. L'ambition est de créer une dynamique. Nous offrons gracieusement les greffons à l'EFS, qui va les céder à 10 000 euros l'unité pour une greffe en France (17 000 euros pour une greffe à l'étranger). La fondation est à but non lucratif et n'aura aucune recette. On est vraiment dans du mécénat très solidaire.

> Dr LYDIA ARCHIMÈDE

* Rapport au nom de la commission des Affaires sociales du Sénat (« le Quotidien » du 5 novembre).